

ENG-383

Droit de l'architecte, introduction : contrats et concours

Werro Franz, Zufferey Jean-Baptiste

Cursus	Sem.	Type
Architecture	BA5	Obl.

Langue d'enseignement	français
Crédits	2
Session	Hiver
Semestre	Automne
Examen	Ecrit
Charge	60h
Semaines	12
Heures	2 hebdo
Cours	2 hebdo
Nombre de places	

Résumé

Ce cours a pour objet l'étude des notions fondamentales en droit public et en droit privé de la construction et entend sensibiliser les étudiants à des problèmes concrets liés à l'exercice de la profession d'architecte.

Contenu

1. Introduction générale au droit privé et public
2. Introduction au droit privé
 - Les contrats
 - La responsabilité civile
 - Les autres institutions de droit privé.
3. Introduction au droit public
 - Les marchés publics
 - Le permis de construire.

Compétences requises**Cours prérequis indicatifs**

Introduction au droit - La maîtrise du sol en droit suisse (Semaine ENAC).

Acquis de formation

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Exposer les notions fondamentales en droit public et en droit privé liées à l'exercice de la profession d'architecte.
- Identifier et comprendre les dispositions légales relatives à la matière étudiée et se familiariser avec le raisonnement juridique.
- Concevoir juridiquement les problèmes concrets liés à l'exercice de la profession d'architecte tant à l'aide du droit public que du droit privé.

Méthode d'enseignement

Cours *ex cathedra*.

Travail attendu

Participation au cours, lecture et compréhension des documents de cours (polycopiés et lois).

Méthode d'évaluation

Un contrôle écrit de deux heures à la fin du semestre.

Ressources

Polycopiés

- Polycopié de droit privé (Prof. Werro)
- Polycopié de droit public (Prof. Zufferey).

Sites web

- <http://cdt.epfl.ch>